



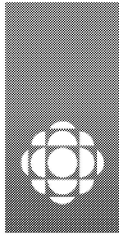
AUGMENTATION DU SALAIRE DE BASE DES MEMBRES DE L'EHD POUR 2015

AU :	Conseil d'Administration Comité des ressources humaines et de la gouvernance (CRHG)
RÉUNION :	Les 25 et 26 mars 2015
DE :	Roula Zaarour, vice-présidente, Personnes et Culture
DÉCISION RECHERCHÉE :	Approbation de l'augmentation du salaire de base des membres de l'EHD pour 2015
PROCHAINES ÉTAPES :	Mise en œuvre et communications
DATE :	Le 12 mars 2015



CONTEXTE

- Le Comité des ressources humaines et de la gouvernance doit examiner et approuver toutes les augmentations du salaire de base pour les membres de l'EHD.
- Un budget de planification des salaires de base de
pour tous les employés admissibles au RRICT est
demandé lors de cette réunion du Conseil d'administration de mars 2015.



ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

■ Approbation du rajustement du salaire de base suivant à partir du 1^{er} janvier 2015 :

Name / Nom		Title / Titre	Current Salary / Salaire actuel	Increase / Augmentation %	New Salary / Nouveau salaire ¹	Compa-Ratio / Coefficient ²
CONWAY	HEATHER	Executive VP, English Services / VP principale des Services anglais				MBD ³ Proxy ⁴
LALANDE	LOUIS	Executive VP, French Services / VP principal des Services français				MBD ³ Proxy ⁴
BERTRAND	MARYSE	VP, Real Estate, Legal Services and General Counsel / VP, Services immobiliers, Services juridiques et Avocat-conseil				
GUIPON	STEVEN	VP, Technology and Chief Regulatory Officer / VP, Technologies et chef des Affaires réglementaires				
ZAAROUR	ROULA	VP, People and Culture / VP, Personnes et Culture				
CHAMBERS	WILLIAM	VP, Brand, Communications and Corporate Affairs / VP, Image de marque, Communications et Affaires institutionnelles				
PURVES	JUDITH	VP and Chief Financial Officer / VP et chef de la Direction financière				MBD ³ Proxy ⁴

¹ Un budget de planification des salaires de base de

Nouveau salaire arrondi au millier de dollars près.

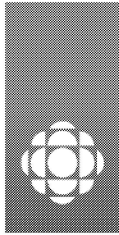
² Le coefficient de comparaison correspond à la nouvelle rémunération globale cible de CBC/Radio-Canada comparativement au 50^e percentile du marché.

³ MBD = Les données de référence Mercer (données ajustées de 3,1 % en date de janvier 2015 selon les prévisions de la base des salaires du marché en 2015 de Mercer).

⁴ Proxy = Les données de procuration.

⁵

⁶



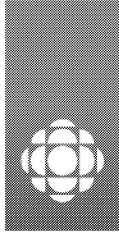
RÉSOLUTION

- Que le Comité des ressources humaines et de la gouvernance recommande au Conseil d'administration d'approuver les recommandations des salaires de base pour les membres de l'EHD tel que présenté.



ANNEXES

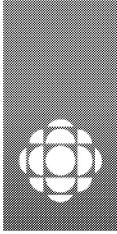
1. Comparaisons sur le marché
2. Groupes de référence



ANNEXE 1 – COMPARAISONS SUR LE MARCHÉ

LES DONNÉES DE RÉFÉRENCE MERCER (MBD) ET LES DONNÉES DE PROCURATION

CAD (000 \$)			Salaire de base				Cible Prime à court terme (% de salaire de base)				Cible Rémunération totale en argent ¹				Cible Prime à long terme (% de salaire de base)				Cible Rémunération totale directe ²				Cible Rémunération globale ³				Compa- ratio ⁴
CBC/R-C Titre de poste	Point de référence Titre de poste	Source de données: Portée / critères	CBC/R-C	P25	P50	P75	CBC/R-C	P25	P50	P75	CBC/R-C	P25	P50	P75	CBC/R-C	P25	P50	P75	CBC/R-C	P25	P50	P75	CBC/R-C	P25	P50	P75	



ANNEXE 2 – GROUPES DE RÉFÉRENCE

Divertissement	Edition	Télécommunications	Sociétés d'Etat fédérales et nationales	Compagnies de transport sous la réglementation fédérale
----------------	---------	--------------------	---	--